

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1717

Artikel: Le prix des paysans
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le prix des paysans

Marco Danesi

Eleveurs, céréaliers et maraîchers de ce pays veulent bien basculer dans le XXIème siècle, mais à leur rythme. Un domaine sur trois a fermé ces quinze dernières années. Et les revenus se sont effrités, selon le rapport de l'Union suisse des paysans (USP). Pendant ce temps, les exploitations ont gagné en surface (50% en moyenne). Les rendements ont explosé : en cinquante ans un hectare de céréales a doublé sa production, alors qu'une vache donne davantage de lait qu'il y a trente ans (2/3 de plus). Techniques de sélections performantes et engrais surpuissants sont passés par là, provoquant la riposte des écologistes et des méthodes dites biologiques, ou du moins intégrées. L'agriculture a découvert la polyvalence. Elle est devenue multifonctionnelle : pourvoyeuse de carottes, fromage et viande en même temps que dépositaire du paysage (article constitutionnel accepté par le peuple en 1996 et loi sur l'agriculture entrée en vigueur en 1999).

Cette métamorphose, à la fois «spontanée» et télécommandée (sous l'impulsion des différents programmes agricoles élaborés par Berne, dont le dernier, PA 2011, est toujours en discussion aux Chambres fédérales), s'explique par la nécessité d'une production adaptée à la demande contemporaine, capable de satisfaire les exigences du commerce national et international, entre globalisation à la carte et protectionnismes farouches, ainsi que par la volonté de stabiliser, voire de baisser, les prix à la consommation. Sans oublier la nécessité de réduire des dépenses fédérales de plus en plus contestées.

Or, si tout le monde semble d'accord sur la nécessité du changement, les opinions divergent sur sa cadence, son ampleur, sinon sa nature (voir la position extrême affichée par Avenir Suisse misant sur le désengagement de l'Etat en faveur de paysans entrepreneurs seuls maîtres de leur sort ou l'accompagnement progressif prôné par le PSS en vue d'une restructuration raisonnable dans la perspective européenne). Et l'individualisme paysan, encouragé par des mesures gouvernementales parfois discriminatoires (en généralisant le système des paiements directs, la Confédération réoriente son aide vers le secteur laitier promis à un bel avenir européen au détriment des grandes cultures et notamment du sucre, Agriculture : Paysans de tout le pays unissez-vous, Tille Albert (at), DP n°1691, du 02 Juin 2006), génère désunion et fuite en avant. On le voit avec les producteurs de lait qui soldent déjà leur bien, aveuglés par la disparition des contingents.

C'est pourquoi un débat clarificateur sur l'avenir de l'agriculture suisse, en premier lieu dans le camp paysan lui-même, devient urgent. Entre l'acceptation pragmatique du bouleversement en cours, avec tous les freins et les garde-fous imaginables, chère à l'Union suisse des paysans (USP), et la résistance active au nom de la proximité alimentaire, plutôt de mise chez Uniterre, syndicat champion du développement durable, il y a la place pour une attitude animée par le désir de produire – les paysans ne sont ni des fonctionnaires d'Etat ni les héros déchus du plan Wahlen – en dehors d'un régime rigide, complexe et déséquilibré.

Car, malgré quelques succès éphémères comptabilisés à Berne (cf. ci-dessous) et loin de l'Union européenne et de ses avantages - adhésion ou accord de libre-échange peu importe en définitive – le commerce international laisse peu de place au rêve d'autonomie paysanne ou à la pérennité d'un passé à bout de souffle. C'est pourquoi, la paysannerie suisse devrait tout d'abord rediscuter, sinon abandonner, un système qui arrose indûment transformateurs et industriels de la branche agro-alimentaire aux dépens des producteurs (cf. Paysans : Dommages collatéraux des subventions agricoles , Albert Tille (at), DP n°1706, du 20 Octobre 2006). Un système, certes riche en paiements directs et subventions, mais qui les enferme également dans des coûts de production prohibitifs – via l'interdiction des importations parallèles notamment – tout en leur reprochant la vie chère qui sévit. Alors que la chute des coûts de production – réduits d'un quart en peu de temps – ne génère pas de baisse dans les rayons des supermarchés où les prix ont continué d'augmenter (plus de 10% depuis 1993).

Le Conseil des Etats freine PA 2011

Forts d'une représentation aux Chambres fédérales – 12% des députés - qui excède leur effectifs réels - 3,8% des personnes actives (malgré l'introduction du système proportionnel en 1919 déjà, trop de cantons favorisent une forte présence des partis dominants, agraires dans certains cas, aux dépens des formations minoritaires, André Gavillet, DP n°1680) – les paysans ont réussi à freiner les ardeurs de la politique agricole de la Confédération (PA 2011), avec la bénédiction du Conseil des Etats. Les agriculteurs ont obtenu également le droit d'importer fertilisants et tracteurs, malgré l'opposition des chimistes et des constructeurs indigènes, ainsi qu'une rallonge budgétaire contre les réductions réclamées par le Département de l'économie.